



Grône Info

N° 11 — Mars 2022

Nouveaux locaux communaux : mieux plonger dans les dossiers

Réunir sous un même toit et dans une structure permettant à chacun d'œuvrer avec une plus grande efficacité, telle est l'ambition des nouveaux locaux communaux des Services techniques.

Responsable des Services techniques, des Travaux publics et des Bâtiments, Frédéric Caloz ne cache pas sa satisfac-

tion de pouvoir plonger dans des dossiers souvent très techniques, nécessitant une bonne dose de concentration et ce, sans risque d'interruption. « Les open space sont certes très sympas, mais ne conviennent pas à toutes les structures. » précise le responsable. Car si ce nouvel espace abrite plusieurs services pouvant interagir avec efficacité sur des dossiers transversaux, chacun, dans sa fonction, se doit de pouvoir compter sur un climat propice à l'analyse, à la rédaction et à la justesse des informations à traiter ou à transmettre.

le secrétariat technique (Anick Bonvin, secrétaire technique), la conciergerie des bâtiments publics (Jean-François Michaud), le cadastre (Pierre-François Veuthey), le chargé de sécurité et de défense incendie (Alain Blanc) et les Services techniques (Frédéric Caloz). À noter qu'au besoin, les locaux peuvent être utilisés par d'autres personnes, selon les besoins des services techniques.

Frédéric Caloz apprécie tout particulièrement la praticité du sas existant entre les services susmentionnés et l'administration communale, tandis que Mme Anick Bonvin relève que bon nombre de personnes à mobilité réduite lui ont témoigné leur satisfaction d'avoir dorénavant un accès facilité.

À noter enfin, que les archives ont trouvé leur place dans les sous-sols spacieux de ces nouveaux locaux.



Les nouveaux locaux techniques occupent l'ancien espace de la BCVS.

CE NOUVEL ESPACE ABRITE PLUSIEURS SERVICES POUVANT INTERAGIR AVEC EFFICACITÉ SUR DES DOSSIERS TRANSVERSAUX

Sont ainsi réunis sous un même toit, mais entre des murs différents, les services et/ou les collaboratrices/teurs suivant(s) :

HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU DES SERVICES TECHNIQUES

Le lundi de 14h00 à 16h30
Le mardi de 08h30 à 11h30
Le jeudi de 08h30 à 11h30
Le vendredi de 08h30 à 11h30

Édito

Antoine Fournier, président

Cela fait un an que votre nouveau Conseil communal a pris ses fonctions. Le précédent Conseil a fait du très bon travail et il convient d'en assurer une constructive continuité.

Au niveau des routes, de gros travaux ont été consentis dans un passé récent et se poursuivent encore aujourd'hui. Il s'agit de prioriser les interventions et étudier attentivement ce qui se passe au-dessous pour prévenir les glissements de terrain et s'assurer par exemple que le système d'égouts reste performant.

Quant à l'eau, la société Grône Énergies SA a, en 2021, parfaitement atteint ses objectifs comme le présent numéro du

GrôneInfo vous l'apprendra. La société s'attèle maintenant à de nouvelles étapes importantes.

Nous profitons aussi de cette édition pour faire le point sur l'histoire de la ligne THT.

Je souhaite à toutes et tous, au nom du Conseil communal, une année 2022 pleine de projets et de réjouissances, avec en toile de fond le ferme espoir que la situation sanitaire actuelle se confirme et fasse que nous puissions vaquer à nouveau sereinement à nos occupations!

THT

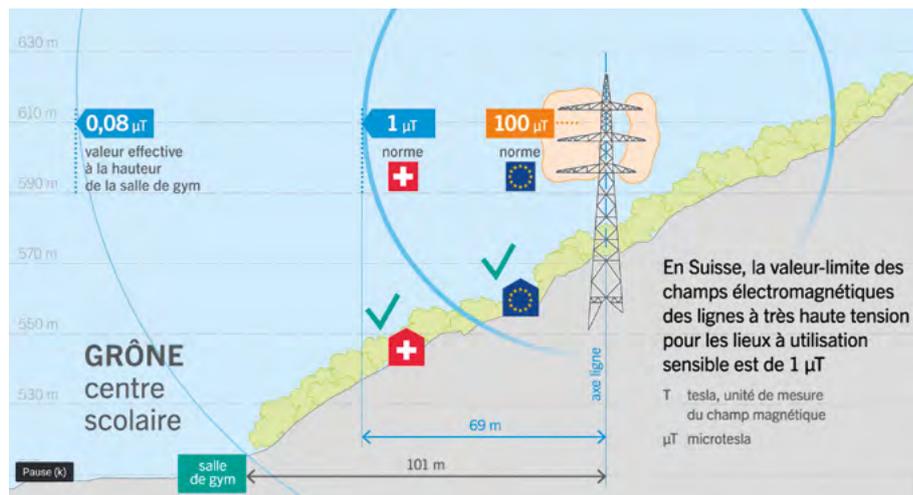
Des mesures sévères respectées

Le projet de la THT est un projet d'un autre millénaire qui a fait couler beaucoup d'encre. En 1986 déjà, l'ancienne EOS, devenue depuis Alpiq, annonçait son intention de réaliser une ligne THT. Onze ans plus tard, en janvier 1997, un premier projet est mis à l'enquête publique auprès de l'Inspectorat fédéral des installations à courant fort (ESTI).

C'est en juin 2010 que l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) approuve les plans déposés par Alpiq en 2002. Il s'ensuit de longues procédures auprès du Tribunal administratif fédéral, puis au Tribunal fédéral, un combat bien connu de notre ancien président Marcel Bayard qui a défendu jusqu'au bout les intérêts de la Commune.

LE RÔLE DE L'AUTORITÉ COMMUNALE À PRÉSENT EST DE TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR CONTRÔLER QUE LES NORMES SOIENT RESPECTÉES

Le 1^{er} septembre 2017, le Tribunal fédéral déboute les opposants, dont la Commune de Grône, confirmant en dernière instance le tracé aérien tel qu'on le connaît, faisant fi de la population et de l'intégration dans le paysage, arguant qu'il s'agit d'une



LA NORME EUROPÉENNE EST FIXÉE À 100 MICROTESLAS, CELLE DE LA SUISSE À 1 MICROTESLA, TANDIS QUE LA MESURE LIÉE À L'INSTALLATION VERS LE CENTRE SCOLAIRE DE GRÔNE EST DE 0.08 MICROTESLA

infrastructure d'importance nationale, qui plus est, dans un contexte de pénurie d'électricité. Depuis une année, nous assistons à la construction des pylônes avec une certaine résignation.

Le rôle de l'autorité communale à présent n'est pas de remettre en cause les normes en vigueur, mais bien de tout mettre en œuvre pour contrôler que les normes soient respectées. Il faut savoir, pour poser un cadre, que les normes européennes ORNI (rayonnement non-ionisant) sont de

100 microteslas tandis qu'elles sont de 1 microtesla dans les lieux sensibles en Suisse.

Afin de vérifier ces données, la partie du contrôle se fait en deux volets. Pour le premier, la Commune de Grône et le Canton du Valais ont mandaté un expert, le Groupe E, afin de vérifier les chiffres annoncés par Swissgrid AG (qui étaient, au passage, jusqu'à aujourd'hui les seuls calculs disponibles). Il en ressort que le bâtiment scolaire le plus proche de la ligne est à 0.08 microtesla.

D'un autre côté, la Commune de Grône, le Canton du Valais et la HES-SO ont installé des instruments de mesure afin de s'assurer que la norme soit réellement respectée. Il est évident que pour la Commune, il s'agit du point crucial : un calcul reste un calcul, mais la réalité peut parfois être tout autre. L'autorité communale veillera à ce que les normes soient effectivement respectées.

Projet d'adduction d'eau

Objectifs atteints !

Sur un contexte très global, la question de l'approvisionnement de l'eau devient jour après jour une vraie préoccupation. L'or bleu se raréfie tandis que les populations augmentent, plaçant certains pays face à un problème grandissant.

2.1 milliards d'êtres humains sont actuellement privés d'accès sécurisé à l'eau potable.

En Suisse, château d'eau par excellence, la ressource de l'eau est abondante. Elle n'en demeure pas moins une denrée précieuse qu'il faut savoir exploiter et gérer. Dans notre Commune, nous faisons tout notre possible pour garantir la pérennité de l'approvisionnement en eau potable

pour sa population ainsi que celle de la région. Tel est notre défi en ce siècle. Un défi que nous sommes en passe de réussir :

Au terme d'une année complète d'exploitation, le bilan des deux premières étapes

du projet de revalorisation se révèle très positif. Les objectifs fixés par Grône Énergies SA pour l'année 2021 ont été pleinement remplis, à savoir :

- Les coûts de réalisation de l'ensemble du projet de CHF 16'680'000 ont été maî-





L'extérieur d'une nouvelle chambre d'eau.



L'intérieur d'une nouvelle chambre d'eau, contrastant avec son apparence extérieure.

trisés et les subventions cantonales liées à la protection contre les incendies ont été versées à hauteur de CHF 988'271.



EN SUISSE, LA RESSOURCE DE L'EAU EST ABONDANTE, ELLE N'EN DEMEURE PAS MOINS UNE DENRÉE PRÉCIEUSE

CES INVESTISSEMENTS REPRÉSENTENT UNE EXCELLENTE OPÉRATION POUR LA COMMUNE ET LA BOURGEOISIE

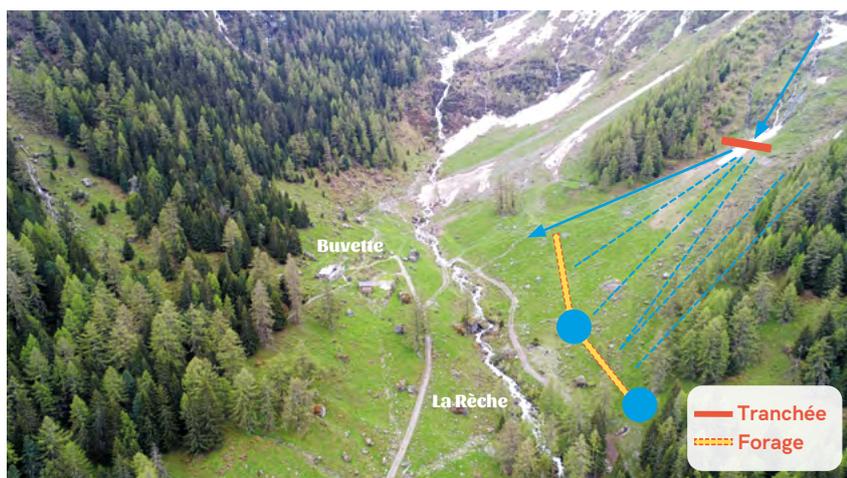
- La rétribution à prix coûtant du kWh pour la vente d'énergie a été validée par ProNovo à 16.7ct pour le palier de la Vierge, respectivement 19.0ct pour celui de Vaye Plane.
- La production d'électricité annuelle fournie par le turbinage des eaux s'élève à 3'853'517 kWh, générant des revenus budgétisés à CHF 650'000.

Cette énergie verte ainsi produite suffit à alimenter l'équivalent de 1'100 ménages à l'année (*non compris l'électricité pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage, source: energie-environnement.ch*).

- Les forages dirigés situés à La Lé, électrifiés en 2020, ont permis de produire 1'850'000 m³ d'eau potable, ce qui représente une moyenne de 60 litres à la seconde durant toute l'année.
- Un surplus d'eau potable annoncé de 1'500'000 m³ pour la vente à des tiers a également été atteint et dans la foulée une convention de reprise des excédents a été conclue avec la société OIKEN, remplaçant ainsi celle de 1976 contractée avec la Commune de Sierre.

Au final, ces investissements représentent une excellente opération pour la Commune et la Bourgeoisie qui en retireront les bénéfices à moyen et long terme.

Afin d'immortaliser les efforts consentis, une plaquette commémorative retraçant l'histoire de l'eau au travers des époques et les différentes phases entreprises dans ce projet sera éditée dans le courant de l'année.



Dans le cadre du projet d'adduction de l'eau, la rénovation des captages avait nécessité d'entreprendre des tranchées d'infiltration ainsi que des drains forés, ceci afin de permettre aux eaux de mieux s'infiltrer dans le terrain et assurer un effet tampon permettant de stocker toute cette eau. S'en étaient suivi l'équipement de ces puits forés et l'électrification des pompes ainsi que la mise en conformité des captages existants, passant par la rénovation des drains et la création de nouvelles chambres de captage (voir les deux photos du haut) pour une protection accrue de la ressource et une exploitation facilitée.

En marche pour la 3^e étape!

À ce jour, les attentions de la Commune se focalisent sur la troisième étape du projet qui consiste à améliorer les captations de la Combache situées au-dessus de l'alpage de Bouzerou, de remplacer la conduite provisoire qui relie la chambre de réunion d'Inson au réservoir du Bisse Neuf et de remplacer ce dernier, construit il y a plus de 63 ans (1958). Il devient en effet prioritaire d'entreprendre des travaux de réfection sur ces ouvrages, pour faire face à la démographie croissante des hameaux de Daillet et d'Erdesson qui approche les 800 personnes.

LES GESTES ÉCO CITOYENS !

L'investissement engagé l'an passé pour l'achat d'un compacteur de carton-papier va générer des économies significatives sur le coût des transports. Auparavant, 1 tonne de charge utile était transportée à chaque vidange de benne.

Aujourd'hui, avec le système de compactage, cette valeur dépasse les 4.5 tonnes. À noter que la distribution de la nouvelle carte à puce auprès des usagers a subi un certain retard, cela étant dû aux répercussions collatérales de la situation sanitaire que nous avons traversée. Cette dernière sera adressée dans les meilleurs délais. Elle permettra l'accès au compacteur papier-carton, aux points de collecte de l'UTO et d'Itra-vers et dans un futur proche au concept des déchets GastroVert. À ce jour, un tiers des déchets contenus dans les sacs taxés concerne l'alimentaire. Dans cette optique, des points de collecte GastroVert seront ainsi répartis sur le territoire communal.

UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LES PRIMAIRES



Faisant suite à l'acceptation de l'Assemblée primaire, une mise au concours est en cours d'instruction pour l'extension du Centre scolaire, ACM et UAPE. L'objectif du concours est de poursuivre une extension des écoles de manière ordonnée, réfléchie et organisée, par degré d'étude, en rassemblant les différents niveaux d'étude au même endroit.

LES TRAVAUX PUBLICS DÉMÉNAGENT

Afin d'accroître la sécurité du site du Centre scolaire, les Travaux publics déménageront dans la zone industrielle et artisanale des Etreys.

Réalisation : Bocom.

Ce document a été imprimé sur un papier respectueux de la nature.

Pharma Futura s'attèle à votre santé et votre bien-être

En 2007, Jean-Pierre Calabro, pharmacien et Dr Silvio Folli vendent les deux pharmacies dont ils sont propriétaires. Leur but : se tourner vers les préparations magistrales et les compléments alimentaires. Pharma Futura SA, fondée en 1989, décide de s'installer en 2005 à la rue des Etreys à Grône.



MM. Calabro et Trommer de Pharma Futura.

Les pharmaciens y développeront des gammes entières de compléments alimentaires pour les athlètes Suisses. « La distribution se faisait surtout au travers d'un vaste réseau de fitness. » souligne M. Calabro qui ajoute « aujourd'hui, vous pouvez aussi trouver notre gamme auprès de certaines pharmacies qui se fournissent directement auprès des grossistes. »

MM. Calabro et Folli revendent par la suite en 2021 leur enseigne, notamment à M. Brice Trommer, qui en assure l'expansion. Son savoir-faire amène l'entreprise à se diversifier et intègre, en plus des préparations magistrales et des compléments alimentaires, des alicaments dont la commercialisation est en préparation.

Si les compléments représentent traditionnellement l'essentiel du chiffre d'affaires, la situation sanitaire (fermeture des fitness) a poussé Pharma Futura à se concentrer sur les préparations magistrales dont M. Calabro reste à charge. « Ces préparations magistrales sont prescrites de manière individuelle pour chaque patient. Ce sont donc des solutions médicamenteuses sur-mesure et qui peuvent prendre plusieurs formes galéniques telles que : gélule, suppositoire, pommade, crème, pilule, etc. » ajoute M. Trommer.

Aujourd'hui, en plus de la préparation des alicaments, les compléments alimentaires pour le sport de la gamme Winlab vont connaître un relooking complet allant du logo jusqu'au packaging, « on va quitter les boîtes PET encombrantes pour un nouveau conditionnement plus facile à recycler. » souligne M. Trommer pour lequel l'avenir de l'entreprise passe par un respect marqué des contraintes environnementales et par des valeurs humanistes comme le plaisir du travailler ensemble.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE NOUVEAU SITE PHARMAFUTURA.SWISS ET WINLAB.SWISS DOTÉ PROCHAINEMENT D'UN E-SHOP

Une application mobile pour mieux communiquer



Dans le but de toujours mieux communiquer avec la population, la Commune de Grône, accompagnée par des spécialistes, va tout prochainement proposer une application mobile.

Cette application dite « native » pourra être téléchargée gratuitement depuis les « stores » respectifs de vos smartphones.



Les citoyennes, citoyens et les hôtes de la Commune bénéficieront d'interactions directes et de contacts privilégiés et personnalisés grâce à cette solution digitale. Il sera désormais possible de trouver toutes les informations communales utiles et de transmettre des informations en temps réel à tous les utilisateurs selon les besoins ou urgences.

L'application « Grône » sera téléchargeable gratuitement sur l'App Store d'Apple (iOS) et le Play Store de Google (Android) et fonctionnelle dès le 1^{er} avril 2022.